

ACCESSIBILITÉ ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Notre engagement

Le Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours s'engage à favoriser un accès équitable à la formation pour tous les participants, dans le respect du principe d'égalité des chances.

Nous sommes attentifs aux besoins spécifiques de chacun et mettons tout en œuvre, dans la mesure de nos possibilités et des contraintes liées à la formation, pour adapter les conditions d'accueil, d'organisation ou de déroulement lorsque cela est nécessaire.

Si vous êtes concerné par une situation de handicap, permanente ou temporaire, ou si vous rencontrez une difficulté particulière susceptible d'avoir un impact sur votre formation, nous vous invitons à nous en informer le plus tôt possible.

Cette démarche nous permettra d'étudier avec vous les solutions les plus adaptées afin de faciliter votre participation.

Notre référente handicap

Pour toute question relative à l'accessibilité de nos formations ou pour évoquer un besoin spécifique, vous pouvez contacter notre référente handicap.

Marie MENDEZ

Téléphone : **06 29 64 08 25**

E-mail : mmendez@poleagro42.com

Toutes les demandes sont traitées avec confidentialité et dans le respect de votre situation.

Les adaptations possibles

Chaque situation étant différente, les aménagements sont étudiés au cas par cas.

Selon les besoins, ils peuvent notamment concerner :

- l'organisation de la formation ;
- les modalités pédagogiques ;
- le rythme de la formation ;
- les supports remis aux participants ;
- les conditions matérielles d'accueil ;
- le choix du lieu de formation lorsque cela est possible.

Notre objectif est de rechercher la solution la plus adaptée afin de permettre à chacun de suivre la formation dans de bonnes conditions.

Des lieux de formation adaptés

Avant chaque session, nous nous assurons que le lieu retenu est adapté aux objectifs de la formation et permet d'accueillir les participants dans de bonnes conditions.

Lorsque la formation se déroule dans les locaux du Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours, une fiche d'accessibilité est jointe à votre convocation. Tous nos locaux ont un accès PMR.

Pour les formations organisées dans d'autres locaux, les informations pratiques (adresse, accès, stationnement et éventuelles conditions particulières) sont communiquées avec la convocation.

Un accompagnement en réseau

Lorsque la situation le nécessite, nous pouvons orienter ou échanger avec des acteurs spécialisés afin d'identifier les solutions les plus adaptées.

Dans ce cadre, nous collaborons régulièrement avec différents partenaires du territoire, notamment **Cap Emploi** et le **MEDEF**, afin de faciliter la recherche de solutions d'accompagnement ou d'aménagement lorsque cela est pertinent.

Ces collaborations s'inscrivent dans notre volonté de proposer des formations accessibles au plus grand nombre.

Bon à savoir

Vous n'êtes pas obligé d'attendre le premier jour de formation pour nous faire part d'un besoin particulier.

Plus votre demande est formulée en amont, plus nous disposons de temps pour étudier les adaptations envisageables et organiser votre accueil dans les meilleures conditions.

CHAPITRE 6 – VIE PRATIQUE PENDANT VOTRE FORMATION

Des conditions favorables à votre apprentissage

Afin de permettre à chacun de suivre sa formation dans de bonnes conditions, le Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours veille à organiser un environnement propice aux échanges, à la concentration et à la participation.

Les informations pratiques liées à chaque formation vous sont communiquées dans votre convocation : lieu, horaires, accès, matériel nécessaire et modalités particulières.

Les lieux de formation

Nos formations peuvent se dérouler :

- dans les locaux du Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours ;
- directement au sein des entreprises participantes ;
- dans les locaux de partenaires ou de prestataires ;
- à distance lorsque les modalités pédagogiques le permettent.

Chaque lieu est choisi en fonction des objectifs de la formation et des conditions nécessaires à son bon déroulement.

Restauration et pauses

Les modalités de restauration varient selon l'organisation de chaque session.

Lorsque cela est prévu, les informations concernant les repas sont précisées dans votre convocation.

Les pauses sont organisées afin de favoriser les échanges entre participants et de maintenir de bonnes conditions d'apprentissage tout au long de la journée.

Matériel nécessaire

Selon la formation suivie, certains équipements ou documents peuvent être demandés.

Ces éléments sont précisés en amont dans les informations pratiques transmises avant la session.

Pour les formations à distance, il est recommandé de disposer :

- d'un ordinateur équipé d'une caméra et d'un micro ;
- d'une connexion Internet stable ;
- des éventuels outils ou logiciels nécessaires indiqués par le formateur.

Respect et convivialité

Nos formations reposent sur la qualité des échanges entre professionnels.

Nous encourageons chacun à participer activement, à partager son expérience et à respecter les points de vue des autres participants.

La confidentialité des échanges professionnels évoqués pendant les formations doit également être préservée.

Bon à savoir

Une formation réussie repose autant sur la qualité de l'animation que sur l'implication des participants. Vos questions, vos expériences et vos retours enrichissent l'apprentissage collectif.

CONTACTS UTILES

Vos contacts

Pôle Agroalimentaire Loire et Alentours
Organisme de formation

Adresse : 22 Rue Paul Petit – 42100 SAINT ETIENNE
Téléphone : 04 77 49 25 70
E-mail : contact@poleagro42.com
Site internet : poleagroalimentaireloire.com

Alice MOTTET – Directrice

07 72 15 13 57
amottet@poleagro42.com

Alice NAGODE – Référente Formation

06 50 17 10 31
anagode@poleagro42.com

→ Référente handicap

Marie MENDEZ
06 29 64 08 25
mmendez@poleagro42.com

Pour toute question avant, pendant ou après votre formation, notre équipe reste à votre écoute.

EN CAS DE FORMATION DANS LES LOCAUX DU POLE AGRO 42

Modalités d'accès au Pôle Agro 42

22 Rue Paul Petit – 42000 SAINT ETIENNE

Locaux du Département de la Loire

Sonnez à l'interphone « Pôle Agro 42 »
Dirigez-vous vers l'accueil, sonnez au 2^e interphone.

Les locaux administratifs du Pôle sont au 4^{ème} étage, Bureau 400

Les astuces pour nous trouver :
Nous sommes à côté de l'Opéra de Saint-Etienne et du Jardin des Plantes.

Vous devez vous stationner avant le portail, vous ne pouvez pas vous garer dans le parking du département.
Les stationnements à l'extérieur ne sont pas payants.

Tous nos locaux sont accessibles aux personnes en situation en handicap.

Restauration

Les horaires de formation incluent la pause déjeuner (durée 1h), qui se déroule dans les locaux de formation. Des plateaux repas sont proposés au stagiaire : les régimes alimentaires spécifiques et/ou allergies doivent être notifiés par écrit, au moins 1 semaine avant le démarrage de la formation. Les frais de restauration sont inclus dans le prix de la formation.

Règlement intérieur

Le règlement intérieur en vigueur au Pôle Agroalimentaire 42 est applicable pour les mesures de santé et de sécurité. Il est tenu à la disposition des stagiaires.

